Université de Poitiers et CCI s’allient au profit du développement économique

mardi 1er juin 2021, par lpe

L’université de Poitiers et la Chambre de Commerce et d’Industrie de la Vienne ont signé, ce lundi 31 mai, leur première convention de partenariat visant à favoriser les coopérations entre la CCI, l’université et les acteurs socio-économiques.

L’enjeu est d’améliorer la formation et l’insertion des étudiants, accompagner le développement et les connaissances de l’entreprise, développer et soutenir la R&D, l’innovation et l’entrepreneuriat.

Créer des synergies

Plus concrètement, il s’agit de structurer des actions favorisant les synergies entre les entreprises et l’université dans les domaines de la formation, de la recherche et de l’entrepreneuriat. Les coopérations entre les deux établissements porteront sur :
- Une meilleure connaissance mutuelle entre entrepreneurs, enseignants, chercheurs et étudiants ;
- L’entretien de collaborations sur des projets innovants entre l’université et des entreprises du département ;
- L’accompagnement des PME/PMI, ETI et entreprises dans l’évolution de leurs procédés et de leurs compétences (formation continue, brevets…), un soutien à leur R&D et innovation ;
- L’amélioration de l’insertion professionnelle locale des étudiants (stages, apprentissages, recrutements…) ;
- Le développement de l’entrepreneuriat ;
- La prise en compte des besoins et demandes des entreprises dans l’évolution de l’offre de formation de l’université ;
- La promotion des compétences et des équipements universitaires afin d’en faciliter l’accès pour les entreprises ;
- La coopération pour le montage de dossiers dans le cadre d’appels à projets régionaux, nationaux et européens.

Mutualiser des expertises

Chacun des deux établissements mettra en commun ses expertises pour accompagner les entreprises de la Vienne dans leur développement.

L’université de Poitiers s’appuiera sur ses missions d’enseignement d’une part, avec la construction de formations en adéquation avec les besoins des entreprises, l’apprentissage, la formation continue, et de recherche d’autre part avec le transfert de connaissances et compétences issues des travaux de recherche

des laboratoires.

La CCI de la Vienne apportera sa connaissance des acteurs économiques du territoire, son savoir-faire dans l’accompagnement de projets et initiatives innovantes et son expertise de l’entrepreneuriat.